



Promouvoir l'ouverture sur l'Europe et
le contact avec les autres

DEC PRIMAIRE

**Cahier des charges
Rentrée 2024**



UCAPE

Union pour la Culture et l'Avenir Professionnel en Europe
Union for Culture and Professional Advancement in Europe

Diplôme Européen de Compétence

Niveau Primaire

Une formation humaniste, culturelle et linguistique

1. U.C.C. SEJOUR TRANSNATIONAL

Un séjour de deux jours minimum (hors temps de transport), consécutifs ou non, dans un pays où la langue véhiculaire est parlée ou est étudiée. Un séjour individuel ou en groupe organisé est possible. Le contact avec l'habitant est essentiel afin que le jeune puisse perfectionner la langue pour mieux connaître la culture et la vie quotidienne du pays.

***Le D.E.C. reste accessible à l'élève moyen.
Les modalités du D.E.C. restent souples et pourront être
adaptées selon le système éducatif du pays concerné.***

Le séjour peut être remplacé ou complété par des échanges écrits ou numériques tels que eTwinning, Sky/Zoom/Teams, Little Fraternity, par exemple.

Les échanges virtuels doivent représenter un total de 12 heures d'échanges avec les partenaires. Lors de la demande de D.E.C. mentionner la nature du séjour : échange écrit ou numérique, voyage réalisé dans le cadre familial ou séjour à l'initiative de l'établissement. Les établissements sont libres dans leur organisation pour valider le séjour : un oral, ou une production, individuel ou collectif.

2. U.C.C. LANGUE(S)

S'assurer que l'élève est capable de comprendre et de se faire comprendre. Une évaluation orale sanctionne la compétence linguistique des élèves en fin de parcours UCAPE au primaire. Cette U.C.C. peut être validée dans plusieurs langues.

France : les élèves qui valideront le Cambridge Starters A1 seront dispensés de l'épreuve de langues.

Les élèves devront avoir atteint le niveau fixé par le cadre de référence de leur pays.

Modalités : compétences langagières évaluées : parler en confiance, réagir et dialoguer, écouter et comprendre.

3. U.C.C. CONNAISSANCE DE L'EUROPE

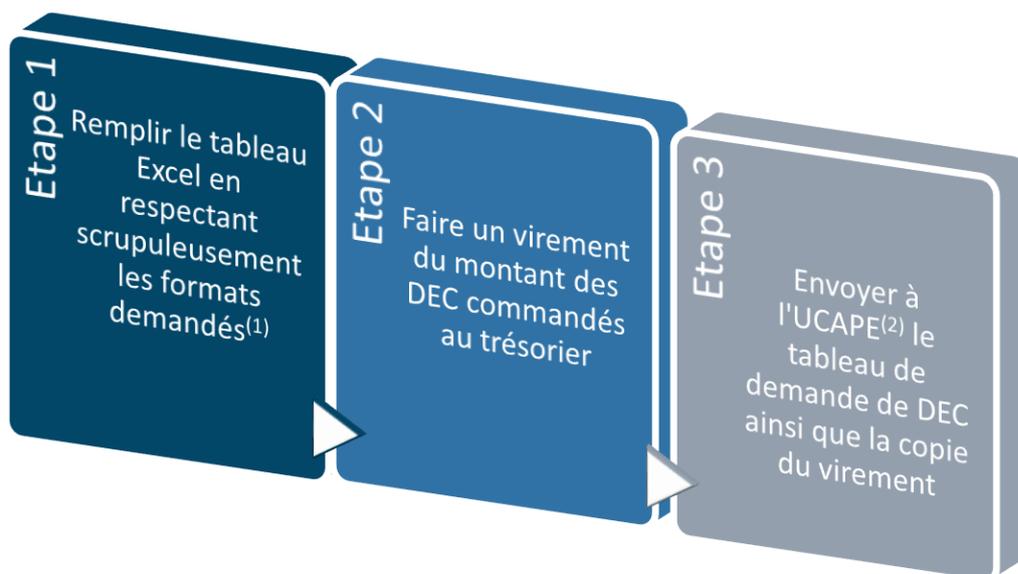
Selon le pays, les programmes d'histoire, de géographie ou d'enseignement moral et civique se prêtent à des évaluations sur les deux dernières années du parcours primaire.

Un travail de recherche, guidé par l'enseignant peut être proposé : l'élève validera son étude sous la forme d'un exposé en classe, d'un dossier de presse en lien avec l'actualité ou encore d'un dossier culturel en lien avec l'Europe (sur un pays de l'Union Européenne par exemple).

Il importe de s'assurer qu'il ne s'agira pas d'une compilation ou de textes copiés/collés de l'internet mais bien d'une recherche structurée dont l'élève est capable de rendre compte dans le cadre d'un oral. Les élèves peuvent réaliser un dossier en binôme. Les dossiers utilisant l'intelligence artificielle sont à éviter.

Le D.E.C. mentionnera les langues validées si l'élève en présente plusieurs.

PROCEDURE A SUIVRE POUR TOUTE DEMANDE DE DEC



(1) Le tableau est à télécharger sur le site de l'UCAPE.

(2) Toute demande de DEC est à adresser à : ucapeinfos@gmail.com

Il faut prévoir un délai de deux mois entre l'envoi de la demande et la réception des diplômes.